

INTERVENTION DE LA BELGIQUE AU TITRE DU POINT 10
DE L'AGENDA DU SOUS-COMITE JURIDIQUE DE L'UNCOPUOS

62^{ème} session

Madame la Présidente,

La Belgique souhaite soumettre à l'attention des Délégations le document de travail coté A/AC.195/C.2/L.325 et intitulé « *Contribution de la Belgique au débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales* ».

Ce document s'articule en deux parties.

La première partie explicite le rationnel de la position belge sur la question d'un cadre juridique international pour l'exploration, l'utilisation et l'exploitation des ressources spatiales. A cet égard, il importe, selon nous, de distinguer, d'une part, l'exploration et l'utilisation et, d'autre part, l'exploitation des ressources des corps célestes. Par ailleurs, nous souhaitons proposer un parallèle avec le Système du Traité antarctique qui permet une gestion multilatérale des intérêts de toutes les nations tout en reconnaissant le rôle des Etats actifs dans la recherche en Antarctique, notamment par le biais d'infrastructures *in situ*.

La seconde partie consiste dans une série de « *building blocks* » que nous avons identifiés comme susceptibles d'alimenter les discussions au sein du groupe de travail et d'inspirer l'élaboration d'un instrument juridique multilatéral, liant ou non-liant, qui puisse guider l'action des Etats dans l'exploration, l'utilisation et l'exploitation des ressources des corps célestes, en garantissant leur caractère équitable, durable et sécurisé.

Pour terminer, Madame la Présidente, je souhaiterais vous dire que la Belgique se félicite aujourd'hui d'être partie à l'Accord de 1979 sur les activités des Etats sur la Lune et les autres corps célestes. C'est en effet sur base de ce traité des Nations Unies que la Belgique est habilitée à discuter de l'exploitation de leurs ressources. Nous nous réjouissons de voir de nombreux autres Etats participer à nos discussions sur ce sujet important et nous les en remercions.

Je vous remercie, Madame la Présidente.